

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2008

SIMPLIFICATION DU DROIT - (n° 1145)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 34

présenté par
M. Blanc-----
ARTICLE 46

À la fin de la dernière phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« l'alinéa précédent »

les mots :

« la phrase précédente ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.